

Bulletin apicole n°80



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

30/07/2021

Semaine 30

Bulletin spécial varroa !

Les voilà enfin : les résultats de la campagne varroa de cet été 2021.

Nous mettons également en lumière les travaux expérimentaux du réseau à travers différents articles en lien avec varroa :

- Lutter contre varroa en hiver
- Test d'efficacité et de résistance d'Apivar
- Création d'une application pour suivre les infestations en varroa
- Retours sur les rencontres sanitaires apicole de l'ADA AURA

Nous vous présentons également les résultats d'enquête du bilan de début de saison.

Nous faisons un rappel sur les résultats d'études du GPPR à propos de la création de la marque régionale. Nous avons besoin de votre contribution !

Plusieurs événements sur la promotion des produits régionaux sont prévus pour cet automne. Nous vous proposons d'y participer pour promouvoir vos produits !

ATTENTION Le service de demande d'aides directes de FranceAgriMer reste ouvert jusqu'au **1er août à 23h59**. Les demandes sont à réaliser exclusivement sur la plateforme internet de FranceAgriMer. Vous pouvez y accéder en cliquant [ICL](#).



Bonne
lecture !

SOMMAIRE

- ❖ Résultats de la campagne varroa été 2021
- ❖ Lutter contre varroa en hiver
- ❖ Méfions-nous d'Apivar
- ❖ Application numérique : observatoire varroa
- ❖ Rencontres sanitaires apicole ADA AURA
- ❖ Résultats d'enquête début de saison apicole
- ❖ Avancée sur la marque régionale
- ❖ Événements automne 2021
- ❖ Derniers jours pour les aides FranceAgriMer



Résultats de la campagne varroa été 2021

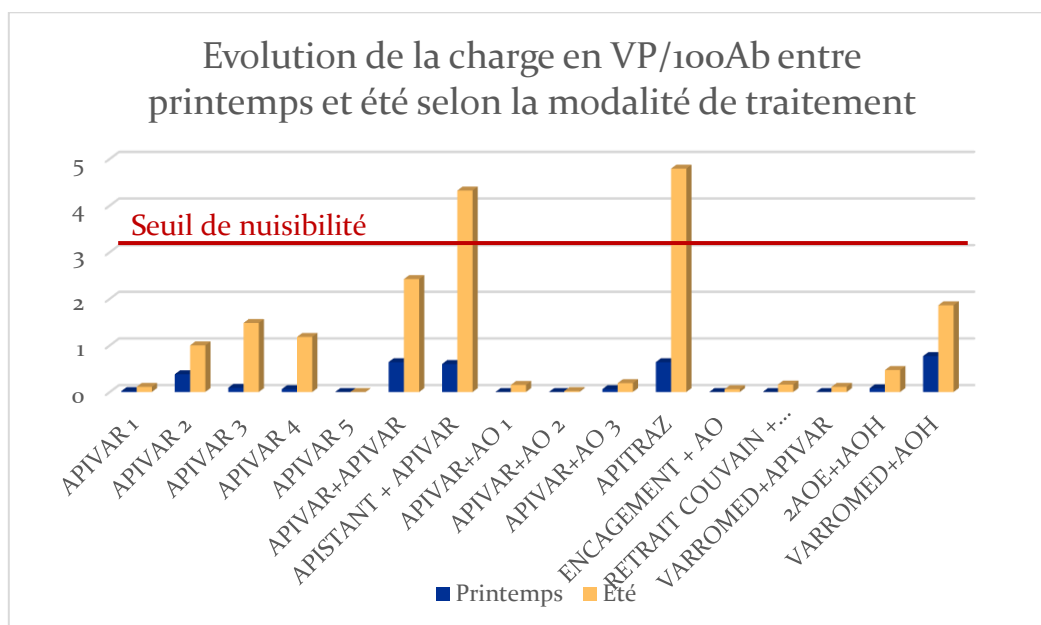
Rappel sur les seuils d'infestation (cf cahier technique varroas)

	Idéal	Tolérance	Nuisibilité
Printemps	0	1	2
Début été	0	1	3
Fin été avant traitement	0	1	10,5

Cette été, **16 apiculteurs** ont participé à cette campagne de mesure de l'évaluation de l'infestation en varroa phorétique dans les départements du 21, 25, 39, 70, 71 et 89. Le déroulement de la saison, ainsi que les perturbations engendrées au niveau des lots de colonies auront conduit à une moindre participation. Cependant, ce sont 205 échantillons qui auront été collectés, avec des possibilités de comparaisons avec le printemps ainsi qu'entre pratiques sanitaires, d'où de légères variations dans les données du printemps, car des échantillons ne sont plus présents.

	n	%n	Nb VP/100 abeilles			% VP/100 abeilles			Max	Moy
			0	< 1	> 3	0	< 1	> 3		
APIVAR	49	23,9	21	12	1	42,8	24,5	4	3,85	0,75
APITRAZ	20	9,8	3	3	10	15	15	50	20,35	4,79
APIVAR + APIVAR	10	4,9	0	3	3	0	30	30	5,81	2,42
APISTAN+APIVAR*	10	4,9	1	1	3	10	10	30	14,1	4,32
APIVAR + AOH*	35	17,1	20	12	2	57,1	34,3	5,7	3,3	0,37
APITRAZ + AOH	20	9,8	2	10	1	10	50	5	6,42	1,03
VARROMED 2AE+ APIVAR	10	4,9	7	3	0	70	30	0	0,48	0,11
2 AOE* + 1 AOH	6	2,9	3	2	0	50	33,3	0	1,73	0,47
VARROMED 3AE* +1 AOH	10	4,9	4	0	2	40	0	20	7,52	1,86
RC* + 1 OAE + 1 AOH	10	4,9	5	5	0	50	50	0	0,54	0,16
Dec* + 1AOE + 1 AOH	25	12,2	9	13	4	36	52	4	3,43	0,52
	205	100	75	64	26	12,68	31,22	12,68	20,35	1,26

Légende : AE : application été ; AOE : Acide oxalique été ; AOH : Acide oxalique hiver ; RC : retrait couvain ; Dec : Décagement



Sur l'ensemble des échantillons collectés, le **niveau moyen d'infestation**, passe de 0,21 VP/100 Ab ce printemps à **1,26 VP/100 Ab** cet été. Le **pourcentage de colonies sans varroas phorétiques** passe de 71,2% à **37%**. Pour la **tranche inférieure à 1VP/100 Ab**, on passe de 23,2% à **31%**. Le pourcentage des colonies comportant **plus de 1VP/100 Ab** passe quant à lui de 7,4% à **32%**, soit une multiplication par 4,3 du nombre de colonies comportant plus de 1VP/100 Ab.

La **colonie la plus infestée** comporte **20,35 VP/100 Ab** contre 3,87 VP/100Ab ce printemps. **Les colonies comportant plus de 3 VP/100 Ab, seuil de nuisibilité, représentent 11% du cheptel.**

Pour **APIVAR en monothérapie** (49 échantillons), la **valeur maximale** retrouvée est de **3,85VP/100 Ab** contre 1,16 VP/100 Ab au printemps. La **moyenne est de 0,75VP/100 Ab** contre 0,09 VP/100 Ab précédemment. Le **pourcentage de colonies sans varroas diminue** en passant de 76,8% à **42,8%**. Celui des **colonies de moins de 1VP/100Ab** reste quasi stable avec **24,5%** contre des échantillons ne comportent pas de varroa et 22,1%. La **tranche plus de 1VP/100 Ab est de 32,7%**. **4% du lot dépasse le seuil de nuisibilité.**

Le lot **APITRAZ en monothérapie** (20 échantillons), la **moyenne** passe de 0,64 VP/100Ab à **4,79VP/100 Ab**, avec 85% des colonies comportant plus de 1VP/100 Ab. La **valeur maximum** passe de 2,93 à **20,35 VP/100 Ab**. **50% du lot dépasse le seuil de nuisibilité.**

Pour la **double application d'APIVAR** (10 échantillons), la **moyenne d'infestation** passe de 0,64VP/100Ab à **2,42VP/100 Ab** avec un **maximum de 5,81VP/100 Ab** contre 2,58 au printemps. Les colonies comportant **plus de 1VP/100 Ab** représentent désormais **70% de l'échantillon** contre 20% précédemment. **30% du lot dépasse le seuil de nuisibilité.**

La **modalité APISTAN été + APIVAR février** (10 colonies) présente un **niveau moyen d'infestation** de **4,32VP/100Ab** contre 0,6VP/100Ab au printemps. Le **maximum** passe de 3,87 à **14,1VP/100 Ab**. **40% du lot dépasse le seuil de nuisibilité.**



La bithérapie APIVAR + AO (Oxybee, Apibioxal) comporte 35 échantillons, avec une **moyenne d'infestation de 0,37VP/100 Ab** contre 0,03 VP/100 Ab au printemps. La valeur **maximale est de 3,3 VP/100 abeilles** contre 0,7VP/100Ab au printemps. **57,1 % des échantillons** contre 94,3% au printemps **n'ont pas de varroa**. **5,7% des échantillons dépassent le seuil de nuisibilité.**

La bithérapie Varromed + APIVAR (2 passages été + APIVAR) comporte 10 échantillons. La **moyenne d'infestation** est passée de 0VP/100 Ab à **0,11VP/100 Ab**. **100% du lot compte moins de 1VP/100 Ab** dont 70% 0VP/100 Ab.

La bithérapie APITRAZ + AO (Oxybee, Apibioxal) comporte 20 échantillons. La **moyenne d'infestation** est de **1,03VP/100 Ab**, le **maximum de 6,42VP/100 Ab**. 10% du lot ne comporte pas de varroas et 50% moins de 1VP/100 Ab. **5% du lot dépasse le seuil de nuisibilité.**

La modalité **encagement de reine + AO (Oxybee, Apibioxal)** comporte 25 échantillons, avec une **moyenne d'infestation de 0,52VP/100 Ab**. 36% ne comporte pas de varroas, et 52% moins de 1VP/Ab et **4% dépasse le seuil de nuisibilité.**

Acide oxalique monothérapie 2 passages saison + un passage hiver

Ce petit lot de 6 colonies compte en **moyenne 0,47VP/100 Ab** cet été contre 0,08 au printemps. Un échantillon compte 1,73VP/100 Ab. La moitié en compte 0, le reste moins de 1VP/100 Ab

VARROMED 3 passages été + AO hiver (Oxybee, Apibioxal) 10 colonies

La **moyenne d'infestation** est passée de 0,77 VP/100 Ab à **1,86VP/100 Ab**. 40% des colonies comportent 0 varroas et **20% dépassent le seuil de nuisibilité.**

Retrait couvain + AO (Oxybee, Apibioxal) 10 colonies

De 0 VP/100 Ab, le **niveau moyen d'infestation** est passé à **0,16VP/100 Ab** et un **maximum de 0,54VP/100 Ab**. 50% du lot comporte 0 varroas et 50% moins de 1 varroas.

Quelques conclusions :

A la lumière de ces résultats qui montrent une évolution entre le printemps et l'été, d'autant plus significative que le niveau d'infestation initial était élevé, il apparaît que les traitements d'hiver des colonies avec les médicaments à base d'acide oxalique apportent un plus.

La gestion populationnelle dans la lutte alternative contre varroa, encagement de reine et retrait de couvain, constituent également un outil intéressant.

Il faut noter que cette saison très particulière (absence de miellée, arrêt de ponte, etc.) a dû avoir une incidence sur la dynamique du varroa.

Il est également possible de comparer les résultats avec ceux de l'année dernière figurant dans le bulletin N°69 en [cliquant ici](#)

Attention : Il n'est pas pertinent de tirer des conclusions sur des ruchers n'ayant pas été sondés, car l'infestation est très variable d'une ruche à l'autre en fonction de nombreux paramètres (dynamique de ponte, quantité de couvain sur l'année, essaimage éventuel, profil de lutte contre varroa, influence des ruchers voisins...).



Résultats d'expérimentation 2019-2020 : « Lutter contre varroa en hiver n'est pas une option »

L'expérimentation présentée dans cet article a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'ADANA, l'ADAPI et l'ADAOC durant l'hiver 2019-2020.

Elle a pour objectif d'évaluer 3 modalités de traitements :

- Un lot non traité (témoin)
- Un lot de colonies où les reines sont engagées pour obtenir une rupture de ponte complète et maîtrisée afin d'appliquer deux traitements à l'acide oxalique par sublimation, dans les meilleures conditions. Cette modalité est notre référence et nous indiquera les gains à traiter efficacement ses colonies en hiver. Fin novembre avec un intervalle de 4 à 7j au moment de la rupture de ponte.
- 3 traitements d'acide oxalique par sublimation sont appliqués au moment supposé d'absence de couvain. Un passage fin octobre avant engagement puis 2 passages à 4j d'intervalle après J28 ou J35. L'intérêt de cette modalité est de montrer les limites de cette stratégie si certaines colonies présentent encore du couvain.

Quelques résultats :

L'efficacité des traitements hivernaux est de 98% alors que la mortalité naturelle des varroas en hiver est de 68%.

D'après l'étude, il n'y a pas de différence d'efficacité entre les deux modalités de traitement et ne présentent aucun risque pour les colonies.

L'essai a montré que :

- Les traitements hivernaux réalisés avec de l'AO par sublimation dans des conditions optimales, c'est à dire sur des colonies hors couvain, permettent aux colonies de sortir de l'hivernage avec des taux de VP/100ab et un nombre de varroas quasi nuls.
- L'absence de traitement en hiver engendre des charges en Varroa d'au minimum 0,5VP/100ab soit environ 30 varroas dans les colonies à la mi-février dans le sud de la France. Compte tenu des simulations sur la dynamique de Varroa la différence entre 0 et plus de 0,5 est notable pour la suite de la saison apicole.
- L'engagement des reines suivi de deux applications d'AOS assure la réussite du traitement hivernal quelles que soient les conditions.
- La réalisation des 3 applications d'AOS en période habituellement hors couvain repose sur une connaissance de l'environnement et du comportement des colonies pour déterminer les phases de rupture de ponte naturelle. Avec les modifications climatiques et les variations comportementales intra rucher, cette technique repose donc sur un pari de plus en plus risqué.

Efficacité selon les différentes modalités de traitement hivernal (3 valeur(s) non représentée(s))

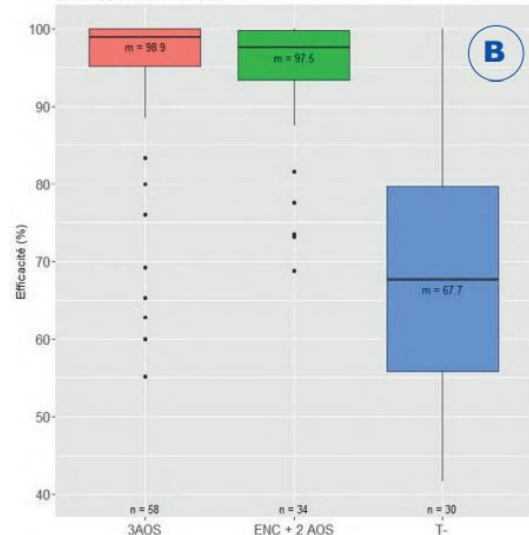


Figure 4. Nombre de varroas résiduels (figure A) et efficacité des traitements (figure B) mi-février selon les 3 modalités : 3AOS hors couvain ; ENCagement + 2AOS ; T- : aucun traitement en hiver

Pour consulter l'étude complète : cliquez [ici](#).



Méfions-nous d'Apivar : baisse d'efficacité et résistance imposent une surveillance accrue des colonies traitées

Dans l'objectif de comprendre ces déficiences et d'établir un lien entre résistance à l'amitraze constatée en laboratoire et efficacité de l'Apivar, l'ADA AURA a lancé en 2020 l'expérimentation Galitraze.

Voici quelques résultats :



Des populations de varroas résistantes in vitro à l'amitraze existent dans les ruchers, et ce, avant même l'application de l'Apivar dans le cadre du suivi. Les tests de sensibilité des varroas à l'amitraze montrent des niveaux de résistance allant de « fort » à « modéré ». Ceci pourrait expliquer les insatisfactions de plus en plus fréquentes des apiculteurs vis-à-vis du traitement avec Apivar, ce qui est inquiétant pour l'avenir. L'étude d'un lien entre la sensibilité des varroas à l'amitraze mesurée en laboratoire et l'efficacité du traitement Apivar mesurée sur le terrain est actuellement en cours.

Les efficacités du traitement avec Apivar sont très variables et souvent insatisfaisantes avec une moyenne globale de 84% sur les colonies suivies.

Le traitement avec l'Apivar seul n'est pas adapté pour ces niveaux d'infestation initial. L'évaluation de la quantité des varroas résiduels post-traitement Apivar nous a permis de constater que le traitement avec Apivar seul ne permet pas d'atteindre des valeurs de charges parasitaires suffisamment faibles pour envisager sereinement le futur des colonies concernées.

Les colonies présentant la meilleure efficacité moyenne (L4) sont des colonies qui ont été resserrées sur 6 à 7 cadres (car faibles) pendant l'expérimentation. 2 lanières d'Apivar ont tout de même été appliquées sur ces colonies, cela a pu provoquer une augmentation des doses de principe actif, améliorant l'efficacité du traitement pour ce lot.

Préconisations :

Il est indispensable de procéder à une surveillance régulière des colonies, et à la mise en place de mesures zootechniques (partitionnement, retrait de couvain...). En complément, des contrôles d'efficacité du traitement au début, au milieu et après le traitement au travers de suivis d'infestation sont incontournables.

La baisse d'efficacité d'Apivar risque de s'accroître dans le temps si des alternances dans l'emploi des substances actives contre varroa ne sont pas rapidement appliquées dans les exploitations.



Article complet sur <https://www.ada-aura.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-06-Article-MEFIONS-NOUS-APIVAR-ADAAURA.pdf>



Une application pour suivre l'infestation en varroas

En collaboration avec les ADA et l'unité BioSP de l'INRAE, l'ITSAP développe actuellement une **application dédiée au suivi de l'infestation par varroa**, à destination des apiculteurs. Cet outil aura une double vocation : aider les apiculteurs individuellement dans le suivi de leur infestation mais aussi l'alimentation d'une base de données, en vue de la mise en place d'un **observatoire Varroa**.

L'application permet aux apiculteurs de saisir leurs relevés, suivre l'infestation de leurs ruchers et consulter les niveaux d'infestation en varroas pour une période et une localisation donnée à l'aide d'un outil graphique. VarroAppli se veut également un outil de **science participative**. En ce sens, l'application s'inscrit dans un cahier des charges afin de veiller au respect des données des utilisateurs.

Saisir des relevés de varroas phorétiques

ITSAP
INSTITUT DE L'ABELLE

Menu
Saisir des relevés
Gérer les relevés
Administration
Se déconnecter

Géolocalisation et date des relevés

Date de relevé: 08/05/2019
Nom du rucher: [Champ] [Reprendre un rucher existant]

Commune: 43 (Auvergne en Provence)
Code postal: 04000
Latitude: 43.746071

Informations complémentaires

Type de couvain: [Menu déroulant]
Date du dernier traitement: 08/05/2019
Nature du dernier traitement: Apier

Méthode de levage
Dure glorie: [Menu déroulant]

Calculs échardonnés
[Champ] [OK]

Données

Ruche	Poids d'abeilles (en g)	Nombre de varroas	Varroas pour 100 abeilles
1	40	0	0,000
2	34	6	1,765
3	30	3	0,947
4	72	4	0,556
5	68	1	0,147
6	97	8	0,825
7	99	3	0,303
8	80	8	0,999

[Enregistrer]

Pour aller sur l'application cliquez [ici](#).

Article complet sur : https://itsap.asso.fr/pages_thematiques/numerique/applivarroas/

Rencontres sanitaires apicole en Auvergne-Rhône-Alpes : 2^{ème} édition

Vous trouverez sur le site de l'ADA AURA toutes les interventions de ce webinaire en cliquant [ici](#).

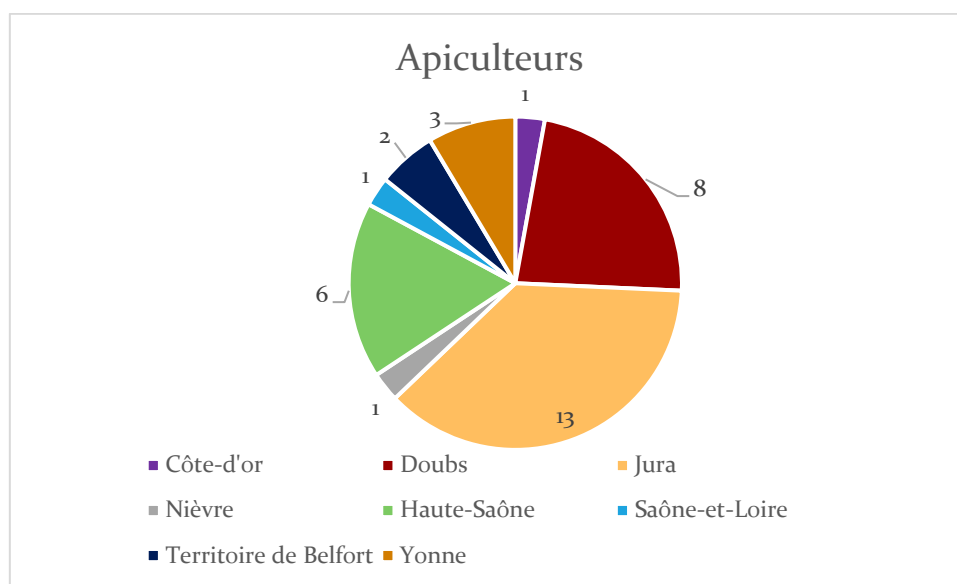
Liste des interventions :

- Les médicaments vétérinaires : bien les connaître pour bien les choisir et bien les utiliser
- Améliorer ses traitements de fin de saison par le retrait de couvain
- La lutte hivernale : un incontournable dans la lutte contre Varroa
- Vespa velutina : la lutte contre le frelon asiatique en Auvergne Rhône-Alpes
- La maladie noire contribue-t-elle aux affaiblissements de colonies en AURA ?
- Porter un regard sanitaire sur la visite de printemps



Résultats d'enquête sur le bilan du début de saison

35 personnes ont répondu à notre enquête sur le bilan de ce début de saison dont 14 professionnels.



Sur 11 apiculteurs professionnels, la production totale de miel de printemps s'élève à 2020 T sachant que 6 apiculteurs ont un rendement nul. Ainsi, on obtient un rendement moyen à la ruche de 0,68kg, le maximum étant 5,31 kg/ruche.

Sans surprise, aucun apiculteur répondant n'a récolté de miel d'acacia.

Afin de pouvoir échanger avec nos interlocuteurs institutionnels sur les mesures de soutien nécessaires à la filière apicole suite à cette année calamiteuse, nous avons besoin d'un maximum de réponses à ce nouveau questionnaire sur l'ensemble de la saison qui ne vous prendra que 5 minutes.

Pour accéder à ce nouveau questionnaire cliquez [ICI](#).



Résultats d'étude sur la marque régionale – RAPPEL

Le GPPR (« Gastronomie et production des produits régionaux ») a été mandaté pour réaliser différentes études sur la faisabilité d'une marque ou d'un label pour le miel de BFC. Dans le précédent bulletin, nous vous faisons part des derniers résultats issus de différentes études. Cliquez [ici](#) pour les relire (page 3).

Pour rappel, la création d'un label permet de certifier le lieu de production et la mise en pot du miel, ainsi que l'identité de l'apiculteur sur le packaging du pot. Cela permet également de créer un lien entre l'acheteur et l'apiculteur, ce qui traduit l'aspect local attendu.

Cette étude a permis de mettre en évidence le besoin de communiquer sur la filière apicole et de sensibiliser les consommateurs sur la différence entre un miel empoté en BFC et un miel produit et mis en pot en BFC afin de donner une vraie plus-value à la création du label.

Les enquêtes menées auprès des consommateurs et des producteurs conduisent à préconiser la création d'un label régional pour le miel de BFC.

D'autres régions s'y sont mises : l'Alsace, la Corse, la Provence, les Vosges et les Cévennes ont créé leur propre signe de qualité. Quid de la Bourgogne-Franche-Comté ?

Nous avons besoin de vos avis afin de savoir si vous êtes favorables ou non à cette marque régionale. Nous vous proposons de répondre au sondage qui ne vous prendra qu'une minute en cliquant [ICI](#).

Strengths	Weaknesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une partie des apiculteurs est prête et motivée par l'idée de créer une marque de miel régionale • Les apiculteurs enthousiastes pour la marque sont prêts à soumettre leurs produits à des tests pour certifier leur origine • Les producteurs sont réunis au sein de l'ADA BFC, un collectif est déjà en place • Des miels de qualité en BFC 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de signe officiel de qualité pour le miel de BFC (sauf quelques producteurs en miel de sapin des Vosges) • Tous les apiculteurs ne vont pas directement adhérer au projet • Le site et les réseaux sociaux devront être alimentés régulièrement • La région est très vaste pour une seule marque • La création de la marque doit être soumise aux votes lors d'une AG de l'ADA BFC
Opportunities	Threats
<ul style="list-style-type: none"> • Les consommateurs désirent acheter du miel certifié par une marque régionale • Un site internet commun et une communication liée permet une meilleure visibilité pour les apiculteurs • Un événement tel que la fête du miel intéresserait les producteurs • Les consommateurs sont peu informés sur les méthodes de fabrication du miel • Les fêtes du miel sont des événements qui attirent les consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Refus de financement de la région si elle lance en parallèle sa marque régionale • Manque de moyens financier pour la communication • L'aspect législatif peut poser problème • Prix des miels trop élevés pour les consommateurs de GMS

Résumé des forces/faiblesses et des opportunités/menaces à la création d'une marque régionale pour les miels de BFC



Promotion du miel de BFC

Evènement Week-end Gourmant du Chat perché 2021

“Au cœur du Jura, fins gourmets et autres amoureux de bonne chère sont attendus les 1er, 2 et 3 octobre 2021 à Dole pour la 7ème édition du Week-End Gourmant du Chat Perché. Véritable ode au « bien manger », ce rendez-vous est l’occasion de découvrir les bons produits du terroir de Bourgogne Franche-Comté mais aussi des saveurs venues d’ailleurs !”

L’association organisatrice du week-end gourmand du Chat perché 2021 est à la recherche d’exposants pour les 2 et 3 octobre. N’hésitez pas à revenir vers nous si cela vous intéresse, des emplacements sont disponibles sur la place du marché où l’on peut déjà trouver certaines filières, le GPPR et des producteurs régionaux.

Pour en savoir plus : <https://www.weekend-gourmand-dole.fr/>

Evènement “Fête régionale de l’agriculture”

Les Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire organisent pour la 3ème fois à Bourbon-Lancy la Fête Régionale de l’Agriculture : Les Terres de Jade, qui aura lieu les 04 et 05 septembre 2021. A cette occasion, un pôle région Bourgogne-Franche-Comté sera dédié au marché de terroir.

Il est proposé aux producteurs et filières de la région de participer à cet événement festif et convivial qui attire entre 10 et 15 000 personnes sur les 2 jours !

D’autre part, le GPPR (Comité Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux de BFC) disposera d’un stand d’animation/dégustation, sur lequel vous pourrez présenter et faire déguster vos produits sur des créneaux d’environ 45 min/1h. Dans le cadre des dispositions sanitaires actuelles la dégustation se fera uniquement assise.

Si vous êtes intéressé et souhaitez vous inscrire, n’hésitez pas à nous contacter pour que nous vous transmettions les informations nécessaires supplémentaires.

En contrepartie de votre inscription, nous vous proposons de participer si vous le souhaitez à l’émission durant l’été [<https://www.francebleu.fr/emissions/de-la-terre-a-l-assiette/besancon> | France Bleu Besançon, Circuits Courts] (interviews par tél en direct) pour valoriser vos produits et votre présence aux Terres de Jade.